

# Pétillance 2

*Achévé de rédiger le 16/04/2020*

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Code ISIN	Durée de vie de la formule du Fonds Commun de Placements (FCP)	Enveloppe fiscale	Date d'échéance	Droits d'entrée du FCP	Droits de sortie du FCP
FR001167303	8 ans et 1 jour	Compte-titres ordinaire (CTO) et contrat d'assurance vie	14 avril 2020	<b>Non acquis au FCP</b> : 2,5% pour toute souscription reçue jusqu'au 11 avril 2012 avant 12h30 <b>Acquis au FCP</b> : Néant pour toute souscription reçue jusqu'au 11 avril 2012 avant 12h30	<b>Non acquis au FCP</b> : Néant pour tout rachat reçu jusqu'au 11 avril 2012 avant 12h30. 2% après cette date. <b>Acquis au FCP</b> : Néant pour tout rachat reçu jusqu'au 11 avril 2012 avant 12h30. 2% après cette date.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

## Fonds à capital garanti

La garantie du capital et la formule de calcul de la performance ne sont acquises qu'à l'échéance finale et pour toute souscription effectuée pendant la période de commercialisation. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de liquidité. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus.

## Mécanisme de la formule

**La Formule du Fonds** est liée à l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50, Indice boursier regroupant les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone Euro (dividendes non réinvestis). Il est publié par Euronext et disponible sur [www.euronext.com](http://www.euronext.com). L'objectif de gestion de l'OPCVM est de permettre à l'investisseur, détenteur de part de l'OPCVM le 14 avril 2012, de recevoir à l'échéance de la formule, le 14 avril 2020, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de 90 % de la Performance Moyenne Finale de l'Indice Euro Stoxx 50, hors fiscalité et prélèvements sociaux.

Les Performances de l'Indice sont calculées chaque semestre d'octobre 2012 à avril 2020 depuis l'origine de la formule, et sont retenues dans le calcul de la Performance Moyenne Finale de l'Indice selon la méthode suivante :

- si l'indice progresse, la Performance de l'Indice sera prise en compte pour sa valeur réelle ;
- si l'indice baisse de 20 % ou moins, la Performance de l'Indice sera remplacée par sa performance positive équivalente ;
- si l'indice baisse de plus de 20%, la Performance de l'Indice sera remplacée par 0%.

La Performance Moyenne Finale de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des Performances de l'Indice qui auront ainsi été retenues. Pendant la période de commercialisation et à l'échéance de la formule, l'OPCVM sera géré en monétaire, après agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et information des porteurs.

## Niveaux d'Origine des Indices du Panier

Le Niveau Initial de l'Indice Euro Stoxx 50 s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Indice publiés aux trois dates suivantes : le 12, 13 et 16 avril 2012 (soit Euro Stoxx 50 : 2314.98).

## Niveaux de l'Indice aux Dates de Constatations Semestrielles

Les Niveaux de l'Indice Euro Stoxx 50 retenus pour calculer chaque semestre les Performances de l'Indice, sont les niveaux de clôture de l'Indice publiés aux Dates de Constatations Semestrielles suivantes : 12 octobre 2012, 12 avril 2013, 14 octobre 2013, 14 avril 2014, 13 octobre 2014, 13 avril 2015, 12 octobre 2015, 12 avril 2016, 12 octobre 2016, 12 avril 2017, 12 octobre 2017, 12 avril 2018, 12 octobre 2018, 12 avril 2019, 14 octobre 2019, 9 avril 2020.

## Performance Moyenne Finale de l'Indice Euro Stoxx 50

La Performance Moyenne Finale de l'Indice Euro Stoxx 50 s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des Performances retenues. Le résultat obtenu est arrondi à la quatrième décimale.

## Valeur liquidative de référence

La valeur liquidative de référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 9 février 2012 au 12 avril 2012. Elle est égale à 150,00 euros.

## Repères

Dates de constatations*	Niveau de l'indice	Performance	Performance retenue
12/10/2012	2 469.09	6.66%	6.66%
12/04/2013	2 633.47	13.76%	13.76%
14/10/2013	2 977.69	28.63%	28.63%
14/04/2014	3 131.57	35.27%	35.27%
13/10/2014	2 998.32	29.52%	29.52%
13/04/2015	3 828.78	65.39%	65.39%
12/10/2015	3 247.33	40.27%	40.27%
12/04/2016	2 942.09	27.09%	27.09%
12/10/2016	3 008.03	29.94%	29.94%
12/04/2017	3 468.51	49.83%	49.83%
12/10/2017	3 605.54	55.75%	55.75%
12/04/2018	3 443.97	48.77%	48.77%
12/10/2018	3 194.41	37.99%	37.99%
12/04/2019	3 447.83	48.94%	48.94%
14/10/2019	3 556.26	53.62%	53.62%
09/04/2020	2 892.79	25.96%	25.96%

\* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1<sup>er</sup> jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : Natixis Investment Managers International

**La garantie du capital et la formule de calcul de la performance ne sont acquises qu'à l'échéance de la formule (8 ans et 1 jour). Pour bénéficier de la formule du fonds Pétillance 2, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Vous ne bénéficierez alors plus de la garantie du capital. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale implique un risque de perte en capital.**

**Point d'attention :** Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement. Pétillance 2 est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 janvier 2012. Pétillance 2 permet de profiter partiellement d'une performance moyenne des marchés financiers. Cette performance n'est cependant pas garantie. La performance moyenne de l'indice Euro Stoxx 50 n'étant retenue qu'à 90%, vous ne profitez pas pleinement des hausses de cet indice. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Pétillance 2 sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL** – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 170 384 630 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.